SEANCES PISCINE DES DIABLOTINS AQUATIQUES

INTRODUCTION

Les moniteurs de chaque groupe doivent transmettre les principes et faire respecter les consignes.

MATERIEL DU CLUB

Le matériel prêté lors des séances piscine est sous la responsabilité de la personne emprunteuse qui doit veiller à ramener le matériel en bon état (signaler tout problème éventuel, « casier matériel à réparer »)
Les gilets sont dégonflés, purgés de l'eau intérieure, rincés sous la douche, accrochés aux cintres ceinture ventrale fermée.
Les détendeurs utilisés lors de la séance sont rangés dans le casier spécifique pour désinfection

UTILISATION DE LA PISCINE

Toute activité aquatique en surface ou en immersion pratiquée individuellement est formellement interdite

Tout membre du club utilisant les infrastructures de la piscine doit respecter intégralement son règlement interne:

- Vêtements de villes interdits au bord du bassin. Short de bains interdit.
- Bonnet obligatoire.
- Ne jamais marcher avec des chaussures sur les carrelages clairs.
- Ne rien poser (sacs ou blocs) sur les sols ou bancs en carrelage, mais uniquement sur les bancs en résine ou sur des tapis posés au sol.

BLOCS ET MATERIEL DE PLONGEE

En début de séance, le ou les groupes ayant une séance d'entraînement avec blocs, se chargent :

- Du déchargement du camion (avec au minimum 2 personnes à l'extérieur, 2 à l'intérieur).

En fin de séance

- Du rechargement du camion (avec au minimum 2 personnes à l'extérieur, 2 à l'intérieur).

DIRECTEUR DE PLONGEE

Un directeur de plongée est désigné pour chaque séance. (voir planning)

Le directeur de plongée sera présent au bord de la piscine en maillot de bains et non dans l'eau.

Il vérifiera :

- les équipements de sécurité
- La mise en place d'une bâche à l'endroit du déchargement du matériel.
- Le déchargement des blocs et matériel de plongée. (les intervenants de l'extérieur, ne doivent en aucun cas entrer dans l'enceinte de la piscine par cet accès).
- Les chariots ne doivent en aucun cas dépasser de la bâche posée au sol
- L'usage des bonnets par tous les participants
- Le rangement des accessoires (tapis, flotteurs etc..)
- Le rangement des lignes d'eau
- Le chargement des blocs et matériel de plongée.
- La fermeture de tous les accès.
- La propreté des sols près de l'accès du matériel.
- il devra veiller à ce que le sol soit propre et le nettoyer si nécessaire.